



# Licence Sciences de l'éducation

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2015, Rectorat de Lyon. hceres-02037553

**HAL Id: hceres-02037553**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037553>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences de l'éducation

- Institut catholique de Lyon - UCLY

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : /

Établissement déposant : Institut catholique de Lyon - UCLY

Établissement(s) cohabilités : /

La licence *Sciences de l'éducation* proposée par l'Institut Catholique de Lyon vise l'acquisition de compétences et de connaissances dans le domaine de l'éducation et de la formation. Elle se déroule sur une année (L3) et accueille principalement des cadres éducatifs et des professionnels de l'enseignement de niveau Bac+2 souhaitant obtenir une meilleure reconnaissance. La formation repose sur des enseignements à la fois méthodologiques et fondamentaux couvrant plusieurs champs de l'éducation : psychologie de l'enfant, clinique de groupe, histoire de l'éducation, organisation de l'apprentissage, technologie, handicap...

## Avis du comité d'experts

Bien qu'elle s'adresse aussi aux étudiants, la licence *Sciences de l'éducation* vise essentiellement à renforcer les compétences de professionnels de l'éducation. Cette formation généraliste offre un ensemble de contenus pédagogiques actuels, cohérents et variés favorisant la prise de recul et le développement d'une culture solide en sciences de l'éducation. Le programme indique très clairement les compétences visées ainsi que les modalités d'évaluation des étudiants pour chacune des six unités d'enseignement (UE) qui composent la licence. L'introduction d'UE d'ouverture et de langues permettrait de consolider l'architecture de la formation et d'augmenter ainsi le volume horaire qui reste un peu faible pour une troisième année de licence (300 heures).

Compte tenu du bassin géographique large du recrutement des étudiants (24 départements français), la formation semble avoir une originalité dans l'enseignement supérieur catholique. Pour autant, aucun lien n'est mentionné avec les formations du même domaine qui sont proposées dans ce type d'établissement, voire dans les différentes universités françaises. La spécificité de cette licence n'est pas suffisamment affirmée. Il existe sur le site, à l'Université Lyon 2, une mention équivalente qui porte le même intitulé, accueille le même type de public et qui peut être suivie à distance (FOAD). Les partenariats avec les acteurs de l'environnement socio-économique semblent inexistantes. Si la recherche tient une place significative dans la licence en étant valorisée à 16 crédits européens (ECTS), les liens avec les unités de recherche, au sens universitaire du terme, ne sont pas explicités.

Le pilotage de la formation est assuré par le conseil d'établissement qui se réunit deux à trois fois par an. Cependant, la description du rôle et de la composition de ce conseil est assez obscure. Il est impossible de déterminer à quoi renvoie le terme « établissement ». S'agit-il de l'Institut catholique dans son entier ou du Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation, centre qui porte la formation dans l'Institut catholique ? Au niveau de l'équipe pédagogique, la composition est bien précisée. La formation fait intervenir 14 personnes réparties entre 6 enseignants-chercheurs et 8 professionnels extérieurs (non universitaires) dont 4 d'entre eux sont rattachés à l'établissement. En revanche, la diversité de l'équipe pédagogique est difficile à percevoir. Le champ de compétence des intervenants extérieurs n'est pas spécifié, ce qui ne nuit pas pour autant à la qualité de l'accompagnement des étudiants.

Cette licence accueille de petits effectifs, en moyenne 20 étudiants par an, issus majoritairement du milieu de l'enseignement (chef d'établissement, surveillant, conseiller principal d'éducation, assistant d'éducation...). Sur la période 2009-2014, 101 étudiants ont suivi la formation, mais ce chiffre est à prendre avec précaution car une partie a étalé ses études sur deux ans, ce qui renforce artificiellement l'effectif et affaiblit mécaniquement le taux de réussite (entre 50 et 80 %). En même temps, dès que la participation aux examens est prise en compte, le taux de réussite est proche des 100 %. Ce très bon résultat peut être rattaché au taux d'encadrement important dans cette licence (14 enseignants pour 20 étudiants inscrits sur deux ans). En ce qui concerne le devenir des étudiants, la poursuite d'études en master ne semble pas encouragée (elle concerne en moyenne 2 étudiants par an soit moins de 10 % des effectifs).

Cette situation peut s'expliquer par le fait que la licence accueille principalement des personnes déjà insérées dans leur vie professionnelle.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Un tiers du programme des enseignements est consacré à une initiation à la recherche (approches quantitatives et qualitatives, rédaction d'un mémoire, ateliers d'écriture, recherche documentaire). Cependant, les liens de la formation avec les éventuelles activités de recherche des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas explicités et aucun laboratoire n'est mentionné dans les partenaires du diplôme.
Place de la professionnalisation	L'équipe d'enseignants comporte 50 % de professionnels non universitaires, dont la moitié environ est extérieure à l'établissement. L'essentiel de la formation est théorique et en présentiel. Les compétences attendues relèvent plutôt des compétences maîtrisées du chercheur, ce qui paraît peu justifié pour un diplôme de licence : capacités à formuler une problématique de recherche, maîtrise des connaissances scientifiques, capacités d'analyse. Globalement, les étudiants n'ont que très peu l'occasion de mettre en œuvre leurs acquis sur le terrain sous forme de projets accompagnés par un enseignant (le volume horaire attribué aux enseignements pratiques est de 36 heures).
Place des projets et stages	La politique de stage ne semble pas très développée. Les stages concernent uniquement les étudiants qui n'exercent pas d'activité professionnelle autrement dit trois à quatre personnes depuis 2009. Au delà du faible nombre de stages réalisés dans le cadre de cette licence, le dossier ne présente aucune information quant à leur organisation (durée, période, encadrement...).
Place de l'international	La licence accueille régulièrement des étudiants en provenance du Maroc et de l'Algérie (soit 24 étudiants depuis 2009), mais le dossier ne précise pas le cadre de cette mobilité. Si une des unités d'enseignement du programme propose d'aborder l'organisation des apprentissages scolaires dans une perspective internationale, aucun enseignement de langue n'est dispensé. L'ouverture internationale n'est pas vraiment satisfaisante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La très grande majorité des étudiants recrutés sont des professionnels au statut très divers (enseignant, surveillants, CPE, assistant d'éducation, chef d'établissement...). Le faible effectif d'étudiants (20 en moyenne) permet aux enseignants d'organiser un suivi individualisé et de proposer un accompagnement adapté. Cependant, la nature des actions mises en œuvre n'est pas précisée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est dispensée très majoritairement sous forme de cours magistraux en présentiel (264 heures sur 300 heures). Le dossier ne précise pas le régime d'inscription (formation initiale ou continue) des étudiants salariés. Concernant la place du numérique, un enseignement de 18 heures est dispensé sur l'usage des technologies de l'information et de la communication au service de l'enseignement. La politique en matière de langues est inexistante.
Evaluation des étudiants	les modalités d'évaluation sont variées (oral, écrit, dossier) et adaptées aux particularités de chaque enseignement du programme de formation. La répartition des crédits européens (ECTS) est équilibrée et homogène (4 ECTS pour 18 heures et 6 ECTS pour 24 heures). Le dossier ne précise pas le rôle ni la constitution des jurys d'examen.

Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de dispositif de suivi de l'acquisition des compétences, mais le dossier mentionne que la connaissance personnelle que les enseignants ont de leurs étudiants permet une adaptation de leur formation à leur progression.
Suivi des diplômés	Les informations sur le devenir des diplômés à la sortie du diplôme sont fournies. Près de 78 % (79 sur 101) des étudiants, qui ont suivi cette licence sur la période 2009-2014, exercent une activité professionnelle dans le milieu de l'enseignement scolaire ou secondaire. Environ deux étudiants par an poursuivent leurs études en master. Cependant, le devenir des diplômés reste insuffisamment détaillé. Les analyses ne permettent pas de savoir si les diplômés (majoritairement des professionnels déjà en poste) ont obtenu une promotion de carrière en lien avec leur formation. Rien n'est dit non plus sur le tiers des effectifs qui ne s'intègre pas dans la vie professionnelle ou qui ne poursuit pas en master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais un conseil d'établissement qui décide des évolutions de la formation. Sa composition n'est pas détaillée et le dossier ne précise pas dans quelle mesure l'évaluation des enseignements, organisée sous la forme de « bilan-séance » avec les étudiants, contribue à l'amélioration de la formation. L'autoévaluation pourrait être mieux exploitée sur les aspects suivants : professionnalisation des étudiants, positionnement de la licence dans l'environnement socio-économique, pilotage de la formation.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Les contenus du programme des enseignements sont tout à fait cohérents et complémentaires.
- Le taux de réussite est proche des 100 %.
- Les modalités d'évaluation des enseignements sont claires et précises.
- L'équipe pédagogique affiche le souci d'offrir une formation qui contribue à la reconnaissance professionnelle des personnels de l'encadrement dans le milieu de l'enseignement (école, lycée, collège).
- L'accompagnement des étudiants est personnalisé.
- Le programme est adapté à un public de professionnels et accueille régulièrement des cadres éducatifs marocains et algériens.

### Points faibles :

- Le programme de formation prévoit peu d'enseignements pratiques et ne favorise pas l'acquisition des compétences transversales (ex. pas d'enseignement de langues).
- La licence est isolée dans l'offre de formation sur le site Rhône-Alpes et au sein même du réseau des instituts supérieurs catholiques.
- Le positionnement de la formation dans son environnement scientifique et socio-économique n'est pas explicité.
- L'ouverture internationale est insuffisante.
- Le pilotage de la formation n'est pas suffisamment décrit.
- Le nombre d'effectifs est faible (seulement 20 étudiants par an s'inscrivent dans cette licence).

### Conclusions :

La licence *Sciences de l'éducation* présentée par l'Institut Catholique de Lyon propose un programme pédagogique bien construit et tout à fait cohérent. La formation amène avec succès un faible effectif d'étudiants professionnels de l'éducation du niveau bac+2 au niveau bac+3 avec un encadrement important. Le dossier gagnerait à être plus précis sur les modalités de pilotage et d'évaluation de la formation ainsi que sur la nature des partenariats et des activités de recherche de l'équipe enseignante. Il est surprenant qu'aucun enseignement de langues ne soit dispensé. Une ouverture plus grande de la formation sur l'extérieur en établissant des liens avec d'autres formations, des laboratoires du champ, des partenaires professionnels institutionnels, serait probablement un élément positif, tout comme l'augmentation significative de l'effectif et le développement d'enseignements pratiques. Une collaboration avec la licence de *Sciences de l'éducation et de la formation* de l'Université Lyon 2 délivrée à distance pourrait être étudiée.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.